

Communiqués de mars 2024

2 mars :

Convoi : pas de CRS, un fourgon de la PAF, 2 de la Police Nationale, 2 de Rangers, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et camion-benne)

BMX :

un périmètre de sécurité est établi
un agent de nettoyage porte une scie.
10 personnes déplacées et 2 tentes
5 tentes saisies

Marck :

un fusil LBD et une gazeuse prêts à l'emploi
énormément de monde présent (une distribution est en cours)

rue de Judée :

18 personnes et 4 tentes déplacées
2 tentes saisies

hôpital :

13 personnes déplacées et 4 tentes
1 tente saisie
des exilés sont forcés de détruire des abris

derrière la PASS :

présence de 2 femmes, de 2 mineurs, et d'une famille avec bébé.
74 personnes déplacées et 5 tentes
3 tentes saisies
les Forces de l'Ordre éteignent un feu.

5 mars :

Encore une fois, 72 heures entre deux évacuations, au lieu des 48 habituelles : rien dimanche 3 ni lundi 4 mars...

Bilan :

au moins 55 personnes expulsées, 2 arrestations, 26 tentes déplacées.
au moins 5 tentes et une bâche saisies

La base légale est la flagrance, comme d'habitude.

Convoi : 7 fourgons de CRS, 2 de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

**Le convoi a fait un détour par le Pont George V et par la sortie 44 mais sans expulser.
Le HRO a perdu le convoi 45 mn.**

Derrière la PASS :

le HRO arrive à la fin pour voir : 5 personnes et trois tentes déplacées et deux arrestations.

La Fermette :

au moins 9 personnes et 9 tentes déplacées.

au moins 2 bâches et une tente saisies

Les personnes sont obligées de démonter leur tente et leurs affaires elles-mêmes.

A la fin, le traducteur fait signe aux gens qu'ils peuvent se réinstaller.

Rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi, très loin des opérations.

au moins 23 personnes et 6 tentes déplacées

Marck :

2 personnes expulsées et une tente saisie

Le HRO s'est faufilé dans l'évacuation mais est repéré et escorté dehors.

BMX :

16 personnes et 8 tentes déplacées.

3 tentes saisies

Les personnes se réinstallent alors que les Forces de l'Ordre sont encore sur le terrain.

7 mars :

Convoi : Pas de CRS, 4 véhicules de la Police Nationale (plus un banalisé), une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage

Pont Mollien :

contrôle d'identité immédiat pour le HRO.

un périmètre de sécurité est établi, particulièrement loin.

2 personnes et 4 tentes déplacées

3 tentes saisies

Sortie 44 :

un périmètre de sécurité est établi, particulièrement loin.

au moins 8 tentes saisies (dont une pleine de matériel)

BMX :

un périmètre de sécurité est établi,

30 personnes en tout (dont 3 femmes), et 11 tentes déplacées

4 tentes saisies

Marck :

un périmètre de sécurité est établi,

le HRO est escorté dehors par 4 policiers

destruction d'abris...

11 personnes déplacées

1 bâche saisie

Rue de Judée

la rue est signalée en sens unique au HRO,

mais de nombreux autres véhicules empruntent le sens interdit sans se faire reprendre

28 personnes déplacées et 9 tentes

aucune saisie observée

Hôpital :

pas de déplacement de personnes observé
Des abris sont détruits,
une bâche remplie de matériel est saisie

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors.
31 personnes et 16 tentes déplacées
2 tentes et une bâche saisies

9 mars :

convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture d'interprètes, 2 fourgons de nettoyage.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi
24 personnes et au moins 15 tentes déplacées
au moins 4 tentes saisies

Le HRO perd le convoi pendant presque une heure;**Rue de Judée :**

un périmètre de sécurité est établi qui empêche la visibilité.
au moins 45 personnes et 10 tentes déplacées.
destruction d'abris

A la ferme :

un périmètre de sécurité est établi qui empêche la visibilité.
la Police Nationale regarde dans les tentes et les soulève.
destructions d'abris
au moins 5 tentes détruites,
au moins 2 tentes saisies
l'équipe de nettoyage empêche une personne de récupérer une tente
une personne se réinstalle alors que l'équipe de nettoyage est encore là.

hôpital :

4 personnes et 4 tentes déplacées
3 tentes saisies

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi
au moins 32 tentes déplacées
au moins 2 tentes saisies
des tentes sont mises dans des sacs poubelles
destruction des lieux de vie

11 mars :

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, un véhicule de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage (un gros et un petit.)

Pont Faidherbe :

Fouille des exilés, avant de les laisser partir.

14 personnes déplacées
Une tente et deux sacs de couchage remplis d'affaires déplacés.
2 arrestations
3 tentes remplies de matériel saisis

BMX :

pas de périmètre de sécurité
d'après les gars, il y aurait 17 femmes et au moins deux enfants.
12 personnes parties vers l'ouest avant l'arrivée ces Forces de l'Ordre.
18 personnes déplacées (dont deux femmes) et 6 tentes
4 tentes et une bâche saisis

Marck :

10 personnes déplacées

rue de Judée :

27 personnes déplacées et 15 tentes
pas de saisie

Hôpital :

23 personnes et 13 tentes déplacées
pas de saisie

derrière la PASS :

51 personnes 26 tentes déplacées
les gens sont autorisés à rester sur le béton
pas de saisie

Le HRO perd le convoi.

RAS sortie 44, RAS Auchan...

13 mars :

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, au moins un interprète, un fourgon et un camion-benne de nettoyage

Pont Faidherbe :

Aucun occupant, l'équipe de nettoyage saisit le matériel (au moins 4 tentes avec plusieurs affaires type couvertures dedans).
une personne expulsée cependant.

BMX :

la plupart des gens ont pu partir avant l'arrivée du convoi.
un périmètre de sécurité est établi, extrêmement large !
au moins 40 personnes déplacées
des fouilles de personnes exilées par la PAF, et deux arrestations.
3 tentes saisis et un camion de palettes, et encore un canapé !

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi
surprise ! L'équipe de nettoyage ramasse les déchets !
sinon une seule tente saisie.

Hôpital :

L'équipe HRO fait le tour et ne voit personne ni aucune tente.

un périmètre de sécurité est établi

une personne est cependant expulsée,, et les portes du fourgon de nettoyage se sont ouvertes, il y a dû y avoir une saisie.

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi

au début les gens peuvent rester sur les dalles de béton, ensuite ils sont envoyés plus loin.

au moins 40 personnes déplacées.

15 mars :

Convoi : 15 fourgons de CRS, 5 de la PAF au mois, 6 camions de nettoyage, 2 bus

Un périmètre de sécurité extrêmement large (jusqu'à la D 601) rend les observations difficiles.

Les gens sont expulsés du côté de SDMT ainsi qu'à l'aire des gens du voyage, à Loon-Plage. (au moins 8 fourgons de CRS et deux de la PAF à l'aire des gens du voyage et sur la route qui y mène, mais pas de benne).

Policiers surarmés.

Contrôle d'identité pour le HRO du côté de Clauser.

deux fourgons entre Clauser et l'aire des gens du voyage.

Les bus sont devant Clauser,

La police annonce 300 places de départ en bus et deux interprètes;

Au moins 10 personnes sont escortées du motocross aux bus devant Clauser.

Le HRO voit 13 personnes monter dans le bus, puis voit partir deux bus.

les gars disent que 80 personnes ont été emmenées aux bus.

côté Loon-plage :

Destruction de tentes et d'abris à la tronçonneuse.

8 personnes et 25 tentes déplacées.

9 tentes saisies et 4 sacs de couchage.

Des Forces de l'Ordre empêchent des exilés de récupérer leur tente.

Fouilles et arrestations.

La police et l'équipe de nettoyage interviennent au motocross (20 CRS et 23 policiers de la Police Nationale, 3 LBD) et détruisent les shops et la mosquée.

Toutes les tentes sont ramassées.

Côté Mardyck : au moins 10 fourgons de CRS et une équipe de nettoyage,

une voiture banalisée et un fourgon de la PAF près du transfo.

Pression sur les gars sur la D 601 pour qu'ils aillent vers Auchan (menace de gazage)

derrière le lieu de distribution, 14 tentes saisies(dont une pleine de matériel)

Le lieu de distribution est rouvert entre 12 h 30 et 13 h.

Complément d'info SALAM :

Pendant la destruction de la mosquée (l'an dernier les mosquées avaient été épargnées jusqu'à la fin du Ramadan), un homme a voulu récupérer un coran à l'intérieur et les exilés racontent qu'un policier a shooté dedans comme dans un ballon...

Les associations s'attendaient à des démantèlements à Calais l'après-midi (48 h après les précédents, mercredi)
Apparemment, il n'y en a pas eu.

17 mars :

Pas de démantèlements observés à Calais depuis mercredi.
Trois jours de répit, vraiment ?

Ce matin à la gare :

2 voitures de la Police Nationale, 2 fourgons de la PAF, 17 membres des Forces de l'Ordre.

Barrage en sortie de train : 100 personnes qui forcent le barrage.

Place de la gare, au départ des bus : fouille et arrestation de trois personnes, emmenées à Coquelle pour contrôle des titres de séjour.

Démantèlements :

Convoi : 11 fourgons de CRS, 2 de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et un camion-benne).

Pont Mollien.

le HRO entend un policier dire : "Repoussez les individus de l'autre côté de la grille", et tout le petit camp est détruit.

environ 10 personnes expulsées, 3 ont pris leur tente.

Fouille et arrestation de 2 personnes.

dix tentes saisies, dont une pleine de matériel.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

10 personnes sont parties avec leur tente, avant l'évacuation.

Puis au moins 50 personnes (dont 6 femmes) et au moins 14 tentes déplacées.

au moins 25 tentes saisies.

Evacuation pendant une distribution de la Vie Active.

Marck :

Le HRO voit au moins un MNA.

5 personnes se déplacent d'elles-mêmes.

3 autres expulsées.

Présence d'une arme semi-automatique et d'une gazeuse.

une arrestation.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi.

11 personnes se déplacent d'elles-mêmes, avec leur tente et 4 sans.

au moins 5 MNA évacués.

Les gens se réinstallent alors que le convoi est toujours là.

Fermette :

présence d'une gazeuse et d'un fusil.
Les policiers poussent les gens à plier les tentes.
13 personnes déplacées et 11 tentes.
Réinstallation.
Incroyable : un agent de nettoyage rend une tente à un exilé !

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi.
Le HRO voit un mineur et deux femmes.
certains se déplacent d'eux-mêmes;
au moins 45 personnes déplacées, et 30 tentes.
Une famille avec un bébé n'est pas obligée de bouger.
une tente saisie.

20 mars :

Convoi: 2 fourgons et une voiture de la Police Nationale, un de la PAF, 2 véhicules banalisés, deux fourgons de nettoyage.

Sous les ponts :

15 personnes déplacées (dont deux femmes), 8 tentes saisies

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.
Pas de saisie observée mais la visibilité est très réduite;
il y a un match de rugby dans le stade derrière.
Les personnes exilées n'ont pas le droit de rentrer dans le périmètre, y compris les enfants;
Utopia et la Vie Active sont aussi bloqués par l'opération.
40 personnes (dont une femme) et 15 tentes déplacées.

Marck :

un périmètre de sécurité est établi.
présence d'un LBD
Pas de saisie observée
3 personnes expulsées
Les policiers demandent au HRO s'ils les connaissent pour leur dire de ne plus s'installer sur le terrain qui est en travaux.

rue de Judée :

3 personnes et une tente déplacées
Pas de saisie observée

Fermette :

7 personne et 6 tentes déplacées
Une personne est forcée de démonter sa tente;
l'équipe de nettoyage détruit un abri (deux personnes étaient dedans)
2 tentes saisies

Derrière la PASS :

Enormément de monde présent, beaucoup de familles dont un enfant à vélo qui roule au milieu de l'opération.
pas de saisies observées

101 personnes déplacées (dont 17 femmes et 13 enfants) et 36 tentes.

23 mars :

Convoi : 14 fourgons de CRS, au moins un interprète, deux véhicule de nettoyage (un fourgon et un camion-benne)

Pont en Centre Ville :

au moins 10 personnes déplacées,
3 tentes saisies

BMX :

au moins 58 personnes (dont une femme et au moins deux mineurs) et 17 tentes déplacées
les Forces de l'Ordre forcent les exilés à détruire eux-mêmes les abris.
le camion-benne part plein de palettes saisies (au moins 15)

Marck :

8 personnes déplacées
1 tente et une bâche saisies

rue de Judée :

une dizaine de personnes et 3 tentes déplacées
des sacs avec des affaires personnelles sont saisis et mis au camion-benne.

la Fermette :

11 personnes déplacées et 18 tentes
une bâche saisie

derrière la PASS :

au moins 100 personnes (dont 3 femmes et un mineur) et 40 tentes déplacées
4 tentes saisies (dont deux pleines de matériel) et un sac de couchage

26 mars :

Convoi : 12 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Pont Mollien :

9 personnes déplacées
4 tentes et 2 couvertures saisies

BMX :

un périmètre de sécurité est établi
44 personnes déplacées et 34 tentes
3 tentes saisies et 3 bâches

Marck :

un périmètre de sécurité est établi, 2 CRS attendaient le HRO au niveau de la voie ferrée, les observations sont impossibles.
"c'est une opération de comptage" dit un policier,
6 personnes déplacées
pas de saisie observée

Rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi, rue du Beaumarais, au croisement de la rue de Judée.
Le HRO est escorté dehors, ils ont très peu de visibilité.
46 personnes déplacées et 10 tentes
pas de saisies observées

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi
62 personnes et 22 tentes déplacées
10 tentes saisies et une couverture.
La base légale de l'opération : "il y a eu des coups de couteau, une agression en ville, ils pensent que ça vient de personnes du camp, ils veulent juste vérifier certains profils qui correspondent peut-être avec (inaudible)...
- c'est pas une expulsion ?...
- non !"

Hôpital :

un périmètre de sécurité est établi
8 personne et 7 tentes déplacées

28 mars :

Convoi : 12 fourgons de CRS, une voiture banalisée de la Police Nationale, une voiture de trois interprètes, un fourgon de nettoyage.

Pont en Centre Ville :

au moins 10 personnes déplacées
1 tente saisie

BMX :

un petit périmètre de sécurité est établi.
Les exilés doivent rester à l'extérieur, personne en peut rentrer.
au moins 20 personnes et 7 tentes déplacées
pas de saisies observées.

Marck :

2 personnes déplacées.
Un policier dit au HRO que ce n'est qu'un ramassage de détritus...

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi.
28 personnes et 10 tentes déplacées
un vélo saisi ainsi que deux tentes dont une très pleine de matériel.

derrière la PASS :

120 personnes déplacées (selon les exilés) dont 15 mineurs et 45 tentes,
83 personnes et 61 tentes, selon la police ...

30 mars :

Les observations du HRO commencent rue de Judée à 11 h 19.

Apparemment la police était venue avant au moins au BMX...

Convoi : 12 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, deux fourgons de nettoyage;

rue de Judée.

Expulsion.

Fermette :

un périmètre de sécurité est établi.

6 personnes déplacées.

démantèlement en même temps sur le site de l'Hôpital, le long de l'autoroute.

18 personnes et 12 tentes déplacées.

3 tentes et une bâche saisies

Le HRO est escorté dehors rue du Beaumarais